



Litige avec mon bailleur concernant le chauffage

Par **pupuce7323**, le **26/10/2015** à **07:29**

bonjour

Je demeure en HLM, mon problème concerne le chauffage, suite a des travaux pour le changement de la chaudière, la mise en route n'a été mise que le 12 octobre, malgré la baisse des températures dehors.

Depuis une semaine le chauffage dans les appartements sont pratiquement inexistant, il fait froid malgré nos plaintes auprès de l'organisme (OPAC 36) aucune intervention de leur part on paye le chauffage tout les mois pour une prestation que nous n'avons pas quel recours pouvons nous avoir car je voudrais bloquer mon loyer tout le temps que la situation ne rentre pas dans l'ordre merci de me répondre pour savoir comment faire .

Par **Lag0**, le **26/10/2015** à **08:15**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas "bloquer" le loyer de votre propre chef, vous vous exposeriez à une procédure pour impayé.

Seule une décision du tribunal d'instance pourrait vous le permettre.

Par **cocotte1003**, le **26/10/2015** à **08:17**

Bonjour, vous n'avez pas le droit de bloquer votre loyer, seule la justice peut le faire. Le

bailleur vous doit un chaleur de 18 au milieu des pièces sans quoi le logement peut être classé insalubres par le service d'hygiène. Envoyez une LRAR à l'agence avec copie simple au bailleur, signé par d'autres copropriétaire pour l'informer de la situation, cordialement

Par **moisse**, le **26/10/2015** à **08:34**

Bonjour,

Inutile d'envoyer le locataire sur une fausse piste.

On est dans le cadre d'un bailleur social, et les périodes de chauffe sont définies et ne résultent pas d'un choix pifométrique.

Pour y déroger il faut des circonstances spécifiques tant sur la température que sur la durée.

Par ailleurs le locataire ne paie pas le chauffage au mois le mois comme il le prétend, mais paie des provisions étalées sur toute l'année.

Par **cocotte1003**, le **26/10/2015** à **08:57**

Oui on est d'accord mais maintenant on est en période de chauffe mais la location pense que le chauffage ne fonctionne pas correctement, cordialement